PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE
SAINT-BLAISE-SUR-RICHELIEU

Séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-Blaise-sur-Richelieu tenue mercredi, le 2 novembre 2016, à 20:00 heures, au lieu ordinaire des assemblées.

Sont présents:

Madame la conseillère	Julie Brosseau
Messieurs les conseillers	Ronald Girardin
	Sylvain Raymond
	Éric Lachance

formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Jacques Desmarais.

La secrétaire-trésorière et directrice générale, madame Francine Milot, est également présente.

L'absence de Messieurs les conseillers Jules Bergeron et Alain Gaucher est motivée.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

128-11-16

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Raymond, appuyé par monsieur le conseiller Éric Lachance et résolu unanimement par les conseillers (ère) que l'ordre du jour soit adopté en laissant le point Divers ouvert.

Adoptée

2. Approbation des procès-verbaux du mois d'octobre 2016.

129-11-16

Après avoir pris connaissance des procès-verbaux du mois d'octobre 2016 et les avoir trouvés conformes, il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Girardin, appuyé par monsieur le conseiller Éric Lachance et résolu unanimement par les conseillers(ère) que lesdits procès-verbaux soient adoptés tel que rédigés.

Adoptée

3. Correspondance.

A) Adoption du rapport annuel An 6 – Schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie.

130-11-15

ATTENDU que le schéma de couverture de risques de la MRC du Haut-Richelieu est entré en vigueur le 22 juillet 2010;

ATTENDU que chaque municipalité doit produire un rapport annuel, tel que prescrit par l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie;*

ATTENDU que le ministère de la Sécurité publique a fourni un fichier *E*xcel pour faciliter la rédaction et la compilation de la mise en œuvre du schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie. Ce fichier comporte trois (3) onglets soit : PMO (plan de mise en œuvre), IP (indicateur de performance) et GRAPH (indicateur de performance sous forme de graphique);

ATTENDU que le rapport annuel AN 6 (22 juillet 2015 au 21 juillet 2016) a été complété par le directeur du service de sécurité incendie de la municipalité Saint-Blaise-sur-Richelieu;

ATTENDU que la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu a pris connaissance du rapport d'activités annuel an 6;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur le conseiller Éric Lachance, appuyé par madame la conseillère Julie Brosseau et résolu unanimement par les conseillers

Que la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu adopte le rapport d'activités annuel an 6 en lien avec le Schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie et autorise à le transmettre à la MRC du Haut-Richelieu. Cette dernière consolidera l'ensemble des rapports annuels des municipalités de la MRC et le transmettra par la suite au ministère de la Sécurité publique.

Adoptée

B) Demande de participation financière pour les paniers de Noël par le Comité d'entraide.

131-11-16

Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Girardin, appuyé par madame la conseillère Julie Brosseau et résolu unanimement par les conseillers (ère) que la somme de 300,00$ soit versée au Comité d'entraide pour les paniers de Noël qui seront distribués le 17 décembre prochain aux familles démunies de la municipalité.

Adoptée

C) Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du Conseil municipal.

Conformément à la loi sur les Élections et Référendums dans les municipalités, les élus déposent leur déclaration d'intérêts pécuniaires. Il manque delle de monsieur le conseiller Jules Bergeron. Il viendra déposer son document prochainement.

D) Approbation d'une facture

132-11-16

Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Girardin, appuyé par monsieur le conseiller Éric Lachance et résolu unanimement par les conseillers (ère) que le paiement de la facture de Construction Techroc au montant de 78193,93$, taxes incluses concernant le pavage 2016 soit autorisé.

Adoptée

E) Demande de versement concernant la subvention – Aide à l'amélioration du réseau routier municipal.

133-11-16

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Raymond, appuyé par monsieur le conseiller Ronald Girardin et résolu unanimement par les conseillers (ère)

QUE le Conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les 42e Avenue, 1ère et 2e Rue pour un montant subventionné de 42 205$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les 42e Avenue, 1ère et 2e Rue dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Adoptée

4. Approbation des dépenses du mois d'octobre 2016.

Vu le certificat de la secrétaire-trésorière déclarant que des crédits sont disponibles pour acquitter les factures présentées pour paiement :

134-11-16

Il est proposé par monsieur le conseiller Éric Lachance, appuyé par madame la conseillère Julie Brosseau et résolu unanimement par les conseillers(ère) que les comptes et factures ci-dessous énumérés soient approuvés et payés, pour un montant total de **49 380,75$:**

Acceo Solutions inc. : frais pour paiement par carte de crédit	16,34$
A+ Aspirateur : sacs aspirateurs	31,03$
Bell Gaz Ltée : propane et location de bouteilles	329,19$
BMR Groupe Yves Gagnon : panneaux de bois	44,55$

Le Canada Français : abonnement annuel	78,00$
Canadien National : entretien passage	1 108,00$
Les Consultants S.M. inc. : surveillance	1 264,73$
Staples Avantage : papeterie et enveloppes	631,27$
Daudelin Automobile inc. : remorquage	86,23$
Le Blaisois : essence	132,01$
Groupe DPS peinture et sablage : sablage au jet	891,46$
Émondage Richelieu inc. : enlever souche	172,46$
Entretien préventif Rondeau : entretien préventif	206,96$
Entreprises G.M. St-Blaise inc. : réparations accotements/ponceau	7 073,25$
Excavation R. Fortier et fils : réparation ponceau 9	9 859,11$
Form. Municipales Commerciales : cartes de visite	251,62$
Gestion parasitaire de l'Estrie : arrosage insectes	891,06$
G.H. Berger Ltée : fluorescent	382,28$
Kent Automotive : achat de mêches	198,85$
Kenworth Haut-Richelieu inc. : pièces 10 roues	135,61$
Laplante & Melaven Électrique : réparations lumières	521,83$
Librairie au Carrefour : achat de livres	96,39$
Librairie Moderne : achat de livres	701,14$
Longtin et fils inc. : lubrifiants camion	213,65$
Martech inc. : pannneaux signalisations	85,66$
Médias Transcontinnetal S.E.N. : avis public reg 4	457,61$
Multi-Lettrages : magnétiques bibliothèque, affiches salon de Noël	588,68$
Mun. St-Paul-de-l'Île-aux-noix : premiers répondants, incendie	1 076,24$
Nettoyeur Martin : nettoyer serviette	45,56$
Papyrus enr. : Imprimer brochures	1 439,49$
Société en commandite PMA : bonbons halloween, croustilles	48,77$
P. Baillargeon Ltée : pierre pour fossé	775,31$
Pépinière Jacques-Cartier : paysagement Hôtel de ville	14 758,69$
PG Solutions inc. : séminaire de formation	454,15$
Les Pompes CGI : changer robinets	220,66$
Profilco inc. : lignes de stationnement	1 724,63$
Rabais campus : abonnement périodique	42,48$
FCDQ : arbres décoratifs	567,37$
Société Canadienne des postes : crédit pour frais, 4 circulaires	324,06$
Ste-Marie Automobiles Ltée : inspection Mack et pièces camions	479,84$
Pièces d'auto St-Jean inc. : lave-vitre et balais d'hiver pour camion	209,63$
Toilettes portative Sanibert : location toilette	200,19$
Vignoble 1292 : vins pour journée	162,10$
Webeex informatique : réparation imprimante	114,98$
Wurth Canada Ltée : nettoyants	214,13$
Yvon Girard : eau et café	73,50$
Total :	**49 380,75$**

Il est également résolu que les dépenses incompressibles du mois d'octobre 2016, autorisées et énumérées, ci-dessous ont été payées, au montant total de **177 409,75$:**

Jacques Desmarais : dépenses congrès Julie et Jacques	662,90$
Ronald Girardin : dépenses congrès	603,68$
Éric Lachance : dépenses congrès	611,68$
Francine Milot : salaire dir-gén. et sec-trés., congrès, réunions	4 572,23$
Julie Gagnon : salaire sec-trés-adjointe et coordonnatrice loisirs	2 256,60$
Jean-François Gaudet : salaire inspecteur et déplacements	2 037,92$

Lucie Marsan : salaire	420,73$
Michel Dubois : salaire directeur des travaux publics	3 950,43$
Éric Sanschagrin : salaire travaux publics	2 123,81$
Samuel Éthier : surveillant gymnase	381,15$
Julien Genois : surveillant gymnase	385,74$
Nicole Boulé : concierge, contrat entretien	1 498,08$
Hydro-Québec : lumières rues, thermopompe, enseigne, mini-parc	5 700,05$
Desjardins sécurité financière: assurances collectives	2 159,08$
Ministre du Revenu du Québec : d.a.s, cont. employeur	8 658,38$
Receveur général du Canada : d.a.s., cont. employeur	3 521,46$
Ministère des finances : quote-part – Sûreté du Québevc 2e vers.	105 688,00$
MRC du Haut-Richelieu : quote-part ord. et recyclage	14 235,06$
Municipalité St-Paul-de-l'Île-aux-Noix : quote-part incendie	10 423,59$
Bell : téléphone Hôtel de Ville et service incendies	82,25$
Telus Mobilité : 2 cellulaires	91,31$
Vidéotron : caméra parc au fil de l'eau	50,53$
Société Canadienne des postes : achat timbres, sommaire financier	1 458,06$
Ministre des finances : permis de boisson soirée des bénévoles	87,00$
MMQ : Franchise dossier 160902-60	1 000,00$
Maurice Baudry : cours yoga	800,00$
Thatianna Girard : remboursement dépôt ménage	50,00$
Forme Atout : cours de mise en forme	2 638,68$
Lynn Fecteau : cours de danse	700,00$
William Mosqueda : cours de futsal	500,00$
Martin St-Jacques : participation financière cours natation	29,10$
Amélie Fournier : participation financière gymnastique	32,25$
TOTAL :	**177 409,75$**

Adoptée

Je, soussignée, certifie par les présentes que des crédits sont disponibles pour acquitter les dépenses approuvées et payées, telles que décrites précédemment.

_____
Francine Milot
Secrétaire-trésorière

5. Approbation du surplus non affecté.

135-11-16

Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Girardin et appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Raymond et résolu unanimement par les conseillers (ère) qu'afin d'équilibrer le budget 2016, la somme de 125 000$ soit appropriée du surplus non affecté.

Adoptée

6. Lecture et approbation du rapport du maire.

Monsieur Jacques Desmarais, maire donne lecture de son rapport.

136-11-16

Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Girardin et appuyé par monsieur le conseiller Éric Lachance et résolu unanimement par les conseillers (ère) que le rapport du maire soit accepté tel que lu et qu'une copie de ce dernier soit distribuée à chaque adresse civique sur le territoire à l'intérieur du « Bulletin municipal Le Blaisois », conformément à l'article 955 du code municipal.

Adoptée

7. Octroi du contrat *Exploitation des ouvrages d'épuration des eaux usées*.

La directrice générale donne lecture du rapport et des recommandations du Comité de sélection déposé le 1er novembre 2016.

Les soumissions déposées ont été étudiées par le Comité de sélection composé de trois membres. Des deux soumissions reçues et éligibles, les enveloppes de prix ont été ouvertes et le calcul final du pointage a été produit. Le résultat final est le suivant :

Aquatech, Société de gestion de l'eau inc :	11,313 points	121 094,55$
Nordikeau :	10,817 points	129 428,17$

137-11-16

Il est proposé par madame la conseillère Julie Brosseau, appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Raymond et résolu unanimement par les conseillers (ère) que le contrat d'***Exploitation des ouvrages d'épuration des eaux usées*** soit octroyé à la firme Aquatech, Société de gestion de l'eau inc., celle-ci étant le soumissionnaire ayant obtenu le plus haut pointage. Le contrat est octroyé pour une période de trois (3) ans au coût de 69 766,83$, taxes en sus. Si la Municipalité est satisfaite des services de l'entrepreneur, un prolongement de contrat pour une période de deux (2) ans est prévu au coût de 51 327,72 taxes en sus.

Adoptée

8. Adoption des conditions de travail des employés pour l'année 2017.

138-11-16

Il est proposé par monsieur le conseiller Éric Lachance, appuyé par madame la conseillère Julie Brosseau et résolu unanimement par les conseillers (ère) que les salaires des employés municipaux pour l'année 2017 soient haussés de 3%. Ils sont les suivants :

À partir du 1er janvier 2017 :

Francine Milot : salaire annuel 69 557,51$
Julie Gagnon : salaire horaire 23,20$

Julien Genois : salaire horaire 11,41$
Samuel Éthier : salaire horaire 11,31$
Éric Sanschagrin : salaire horaire 19,57$
Jean-François Gaudet : salaire horaire 23,69$

À partir du 1er mai 2017 :

Michel Dubois : salaire horaire 30,36$

Adoptée

9. Adoption du règlement numéro 465-16 modifiant le règlement de zonage no. 347-07 visant l'agrandissement de la zone Cr-5 par le rétrécissement de la zone Éco-1.

139-11-16

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-BLAISE-SUR-RICHELIEU

Règlement no. 465-16
modifiant le règlement de zonage no. 347-07 visant l'agrandissement de la zone Cr-5 par le rétrécissement de la zone Éco-1.

ATTENDU QUE la Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme permet au Conseil municipal de Saint-Blaise-sur-Richelieu de modifier sa règlementation d'urbanisme;

ATTENDU QUE la présente modification est conforme aux orientations du schéma d'aménagement de la MRC du Haut-Richelieu et du plan d'urbanisme de la Municipalité;

ATTENDU QU' un plan a été préparé par la firme d'arpenteur-géomètre Bérard Tremblay inc. afin qu'une demande de modification au zonage soit déposée;

ATTENDU QU' un avis de motion a dûment été donné le 7 septembre 2016;

ATTENDU QU' un premier projet de règlement a été adopté par résolution le 7 septembre 2016;

ATTENDU QU' une assemblée publique de consultation concernant ledit règlement a eu lieu le 5 octobre 2016;

ATTENDU QU' un deuxième projet de règlement a été adopté par résolution le 5 octobre 2016;

ATTENDU QUE ledit règlement a été approuvé par les électeurs le 21 octobre 2016;

Il est proposé par madame la conseillère Julie Brosseau et appuyé par monsieur le conseiller Éric Lachance et résolu unanimement par les conseillers (ère)

QUE le préambule fasse partie intégrante du présent règlement;

QU' il soit statué et ordonné par règlement du Conseil de la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu et il est, par le présent règlement portant le no. 465-16, statué et ordonné comme suit :

Article 1 Agrandissement de la zone Cr-5 afin d'y augmenter sa superficie pour permettre la construction d'une résidence sur le lot 4 540 929 présentement inclue dans la zone Éco-1. Un plan avec la modification est joint au présent règlement.

Article 2. Le présent projet de règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

_____	_____
FRANCINE MILOT	JACQUES DESMARAIS
Secrétaire-trésorière et	Maire
Directrice générale	

Adopté

10. Date de fermeture des bureaux pour la période des Fêtes.

140-11-16

Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Girardin, appuyé par madame la conseillère Julie Brosseau et résolu unanimement par les conseillers (ère) que les bureaux municipaux ainsi que le comptoir postal seront fermés inclusivement du 23 décembre 2016 jusqu'au 3 janvier 2017. Ils seront ré ouverts à compter du mercredi 4 janvier 2017.

Adoptée

11. Embauche permanent de Monsieur Jean-François Gaudet à titre d'inspecteur municipal et de personne désignée.

141-11-16

Il est proposé par madame la conseillère Julie Brosseau, appuyé par monsieur le conseiller Ronald Girardin et résolu unanimement par les conseillers (ère) que Monsieur Jean-François Gaudet, soit embauché de façon permanente à titre de :

- Inspecteur municipal et en bâtiment;
- Personne désignée pour l'application de la loi sur les Compétences municipales;
- Personne désignée afin de faire respecter la réglementation sur l'écoulement des eaux sous la juridiction de la M.R.C. du Haut-Richelieu;

- Personne responsable de l'application du règlement relatif aux services municipaux d'enlèvement et d'élimination des matières résiduelles adopté par la M.R.C. du Haut-Richelieu;

Aux conditions suivantes :

Entrée en fonction de façon permanente : 25 octobre 2016
Période de travail : 32.5 heures/semaine
Salaire horaire : 23,00$
Durée : contrat pour 2 ans
Présence obligatoire aux réunions du C.C.U.
Allocation pour chaque réunion du C.C.U. : 30,00$
Frais de déplacement lors de l'exercice de ses fonctions : 0,50$/km

Adoptée

12. Avis de motion concernant le règlement no. 466-16 déterminant les taux de taxes pour l'exercice financier 2017.

Monsieur le conseiller Éric Lachance donne avis de motion qu'à une séance ultérieure le règlement no. 466-16 déterminant les taux de taxes pour l'exercice financier 2017 sera présenté pour adoption**.**

13. Adoption des politiques familiales et MADA (Municipalité amie des aînés) ainsi que du plan d'action déposés par le Comité de pilotage.

142-11-16

Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Girardin, appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Raymond et résolu unanimement par les conseillers (ère) que les politiques familiales et MADA (Municipalité amie des aînés) ainsi que le plan d'action réalisés par le Comité de pilotage soient adoptés tel que déposés.

Adoptée

14. Indexation concernant le fauchage des levées de chemins de la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix.

143-11-16

Il est proposé par madame la conseillère Julie Brosseau, appuyé par monsieur le conseiller Éric Lachance et résolu unanimement par les conseillers (ère) que le prix concernant le fauchage des levées de chemins de la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix soit indexé à chaque année au taux établi pour le salaire des élus. Celui-ci sera transmis à la Municipalité à chaque année lorsqu'il sera connu.

Adoptée

15. Vente du lot projeté no. 6 014 863 du cadastre officiel du Québec à Société Normandeau-Bisaillon pour la construction d'une pharmacie Familiprix.

144-11-16

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Raymond, appuyé par madame la conseillère Julie Brosseau et résolu unanimement par les conseillers (ère) que la Municipalité autorise la vente du lot projeté no. 6 014 863 du cadastre officiel du Québec à Société Normandeau-Bisaillon pour la construction d'une pharmacie Familiprix pour la somme d'un (1) dollar. Il est aussi résolu que le maire et la directrice générale soit autorisés à signer ledit contrat de vente. Les conditions d'occupation du terrain municipal restant seront à établir entre les parties.

Adoptée

16. Divers

Aucun point n'est ajouté.

17. Informations générales.

- Pour une deuxième année les 5 & 6 novembre 2016, le Service des loisirs organise un Salon de Noël pour les artisans de la Municipalité. Venez faire vos emplettes de Noël, 26 artisans vous attendent. Il sera ouvert de 10h à 16 heures samedi et dimanche. Une publicité vous été transmise.

- Vendredi le 11 novembre 2016 il y aura la collecte des feuilles. Seuls les sacs transparents et orange seront acceptés. Elle débutera à 7h le matin.

- Samedi 12 novembre, comme à chaque année, la Municipalité organise la soirée des bénévoles œuvrant auprès de la communauté blaisoise afin de les remercier.

- Les ordures seront ramassées à toutes les deux (2) semaines à partir du 31 octobre. La prochaine collecte sera lundi le 14 novembre et ainsi jusqu'à la fin du mois de mars 2017.

- Le 18 novembre 2016 est la date limite pour inscrire votre enfant au dépouillement de Noël. Passé cette date aucune autre inscription ne sera acceptée.

18. Période de questions.

- M. Pierre Cyr demande des informations concernant le futur belvédère sur la Montée Brault et les égouts.

Certificat de crédits suffisants.

Je, soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans la résolution no. 131-11-16, 132-11-16, 135-11-16, 137-11-16 et 141-11-16.

_____
Francine Milot
Secrétaire-trésorière

19. Levée de la séance.

145-11-16

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Raymond, appuyé par madame la conseillère Julie Brosseau et résolu unanimement par les conseillers (ère) que la séance soit levée.

Adoptée

Il est 20:25 heures.

_____	_____
FRANCINE MILOT	JACQUES DESMARAIS
Secrétaire-trésorière et	Maire
Directrice générale	